



Littoral et tourisme durable : quel champ opérationnel ?

ULCO – Boulogne-sur-Mer – 16-18 mars 2016

Premier appel à communications :

La conférence de Rio a défini, en 1992, le concept de tourisme durable ainsi : « l'objectif du développement touristique durable est de rendre compatible l'amélioration des conditions environnementales et sociales qui résultent du développement touristique avec le maintien de capacités de développement pour les générations futures ». L'organisation mondiale du tourisme a actualisé, en 2004, la définition en intégrant notamment le tourisme de masse et toute activité touristique. Pour P. Moisset, le tourisme durable est un concept opérationnel (Le tourisme durable, concept opérationnel, Cahier espaces n°67, nov. 2000). Ce concept offre divers axes et divers champs d'action (tourisme responsable, écotourisme, tourisme social, solidaire, équitable, etc.). Il peut aussi s'intégrer dans une démarche d'économie solidaire et plus largement dans celle du développement durable.

A l'échelle internationale, de nombreuses associations et agences de voyage (Terres nomades, ATEs, etc.) agissent, notamment dans les pays en développement, répondant à la définition de l'ONU et de l'OMT : rencontres et logement chez l'habitant, partage de la vie locale, confrontation partagée aux arts et traditions populaires, etc. De même, dans les pays occidentaux, cette démarche apparaît applicable dans les espaces ruraux, avec le développement des gîtes ruraux, des chambres d'hôtes ou encore la pratique récente du woofing par exemple. Cette ouverture du monde rural et du secteur primaire au tourisme offre la possibilité d'associer le développement de régions rurales en conversion économique, la sensibilisation des touristes au milieu et aux pratiques locales, tout en développant l'emploi. Ces territoires peuvent aussi connaître un désenclavement, par la création d'aménagements pour l'accueil des visiteurs profitant ensuite à tous.

Pourtant, la mise en œuvre du concept apparaît moins nette dans les territoires urbanisés, polyvalents, où le tourisme se confond parfois avec une multitude d'activités connexes (en cela, Boulogne-sur-Mer, la côte d'Opale représentent des territoires très représentatifs, où le tourisme côtoie des activités diverses comme la pêche et l'halioalimentaire, l'industrie portuaire, l'activité de transport de passagers, l'agriculture littorale, la recherche, etc.). De même, pour les stations balnéaires spécialisées, il est parfois difficile de conjuguer – ou concilier ? - tourisme de masse et tourisme durable.

Ce colloque interdisciplinaire se déroulera à Boulogne-sur-Mer du 16 au 18 mars 2016 (deux jours de sessions et une journée de terrain). Plus de trente ans après la conférence de Rio, cet événement a pour ambition de réunir acteurs du territoire, décideurs, professionnels, techniciens et universitaires et a un triple objectif : établir un état des lieux du concept et de ses enjeux, étudier dans quelle mesure ce concept est appliqué dans les territoires littoraux et quelles sont les perspectives pour le XXI^e siècle. Le littoral est un territoire spécifique qui nécessite la double prise en compte de l'écosystème et du sociosystème : cette particularité offre l'opportunité d'étudier et de mesurer l'éventuelle réussite opérationnelle de la durabilité sur des territoires dynamiques, fragiles et convoités. Elle permettrait de proposer, à terme, un modèle de gestion durable de l'activité touristique pour d'autres territoires. Il conviendra de s'interroger en premier lieu sur les définitions accordées au tourisme durable (ou soutenable ?),



puisque la traduction française du mot *sustainable* présente à elle seule une ambiguïté. A partir d'exemples, les questionnements et les communications pourront se focaliser sur un état des lieux chiffré, sur les enjeux du tourisme durable en milieu littoral et sur l'identification des acteurs du tourisme (*sustainable* ?), la mise en valeur des sociétés côtières (souvent urbanisées) et de leurs spécificités (culturelles, historiques, paysagères, etc.). Il s'agit de répondre aussi à l'exigence récurrente de restituer une vision équilibrée du jeu des fonctions économique, sociale et écologique du tourisme durable, en prenant la mesure des rapports conflictuels existant entre ces « trois sœurs rivales du développement durable », selon la formule de Jacques Theys et en y intégrant les contraintes liées à la gestion et au management des organisations présentes dans ce milieu littoral. Enfin, il conviendra de définir dans quelle mesure il est possible de s'adapter aux règles juridiques inhérentes à ce concept.

Ce colloque pluridisciplinaire s'adresse non seulement aux chercheurs universitaires (géographes, juristes, sociologues, aménageurs, gestionnaires, économistes, ...) mais aussi aux décideurs publics et privés intéressés par cette problématique.

La première matinée ouvrira le colloque par des conférences invitées consacrées au cadre du tourisme durable dans les espaces littoraux. En parallèle aux propositions de définitions juridiques, il s'agira d'établir un état des lieux du tourisme en milieu littoral (effets, évolution). L'après-midi s'ouvrira sur une session plénière consacrée à la valorisation du tourisme durable dans les espaces littoraux et maritimes. Deux sessions parallèles compléteront les travaux de la journée, autour de deux thématiques fédératrices. La première sera ouverte au champ de la valorisation du tourisme durable dans les espaces littoraux et maritimes (ELEM). Les propositions peuvent concerner les domaines de l'aménagement (exemple des politiques de parcs ou d'opérations grand site), du juridique, de l'économie, de l'environnement, du social, ou de l'histoire même du concept. On peut citer, par exemple, la notion de valeur écologique, qui se fonde en partie sur un tourisme initialement orienté vers un espace présentant des vertus « naturelles » (bains de mer, destination d'un air iodé, etc.). Les problématiques liées au contexte institutionnel (accessibilité, aménagements, réglementation) feront l'objet des discussions de la deuxième session en parallèle. Les propositions attendues pourront aborder le champ des autorisations, des partenariats et des labellisations, en matière d'accessibilité, d'aménagement et de réglementation.

Après une restitution des sessions de la veille, la seconde journée sera orientée vers l'aspect opérationnel du tourisme durable, sous forme de session plénière. Sont attendues des propositions relatant des retours d'expérience opérationnelle en matière de tourisme durable en milieu littoral, et des formes d'application en France et dans le monde. Des exemples traitant de cette problématique en rapport avec l'application de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et la planification de l'espace maritime seront présentés. L'après-midi donnera la parole aux acteurs du territoire, autour de deux tables rondes : la première sera consacrée aux usages dans la bande des 300 mètres (sous la compétence communale) et la seconde aux usages dans les ports de plaisance, parfois intégrés dans des complexes polyfonctionnels (ports de pêche ou marchands).

Ces deux tables rondes devraient offrir la possibilité d'une véritable rencontre entre acteurs du tourisme (usagers, professionnels, décideurs, experts) afin d'échanger, de partager et de croiser regards et expériences.

Par ailleurs, des visites de sites des environs sont programmées le dernier jour dans le but de découvrir des sites originaux et/ou novateurs en matière de gestion durable de l'accueil des flux touristiques. Le Grand Site des deux Caps et le port d'Étaples sont deux destinations pré-sélectionnées.



Comité d'Organisation :

Leïla BENRAMDANE (Secrétaire Animation – Chargée de communication, Campus de la Mer)
Christophe GIBOUT (PU, sociologie – TVES-ULCO, EA 4477)
Vincent HERBERT (MCF, géographie – TVES-ULCO, EA 4477)
Joseph JEANFILS (PU, – ULCO – Directeur du Campus de la Mer)
Catherine MINET-LETALLE (MCF-HDR, Droit privé – LARJ- ULCO, EA 3603)
Sophie REBOUL (Ingénieur d'Etudes - ULCO – Chef de projets, Campus de la Mer)
Thierry RIGAUX (PRCE, Gestion - CEL-LAB - ULCO – Co-directeur du département d'économie et de gestion)
Catherine WADOUX (Tech. - ULCO – Pôle Recherche SHS)

Comité Scientifique :

Frédéric BOUIN, Maître de conférences-HDR, Droit public, CERTAP, Université de Perpignan – *Via Domitia*
Laurent BOURDEAU, Ph.D., Professeur, Département de Géographie, Université Laval - Québec
Jean-Marie BRETON, Professeur émérite des Universités, Droit public, Doyen honoraire, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Paris
Gaël CHANTEPIE, Professeur de Droit privé, Co-directeur du Centre de Recherche Droits et perspectives du droit, Université de Lille 2
Cécile CLERGEAU, Professeur en sciences de gestion, Université de Nantes, chercheur au LEMNA, Professeur associée au groupe sup de Co de La Rochelle, Présidente de l'Association francophone de management du tourisme (AFMAT).
Anya DIEKMANN, Professeur, sociologue, IGEAT, Laboratoire ITTS, Université Libre de Bruxelles
Christophe GIBOUT, Professeur des Universités, sociologue, TVES, Université du Littoral Côte d'Opale
Jean-Marie HAZEBROUCQ, Professeur en management à l'ULCO, Groupe Sup de Co La Rochelle
Vincent HERBERT, Maître de conférences, géographe, TVES, Université du Littoral Côte d'Opale
Joseph JEANFILS, Professeur des Universités, Directeur du Campus de la Mer, Université du littoral Côte d'Opale
JEAN-PIERRE LOZATO-GIOTART, Géographe, Directeur de Recherches, Paris III – Sorbonne Nouvelle
Pascale MARCOTTE, Ph.D., Professeur, Département d'études en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières
Catherine MINET-LETALLE, Maître de conférences – HDR en Droit privé, directrice du LARJ, Université du Littoral Côte d'Opale
Sophie MOREIL, Maître de conférences en droit privé, co-directrice du LARJ, Université du littoral Côte d'Opale
Jérôme PIRIOU, Professeur – Assistant, Géographie du Tourisme, Groupe Sup de Co La Rochelle
Thierry RIGAUX, PRCE, Gestionnaire - CEL-LAB, Co-directeur du département d'économie et de gestion, Université du Littoral Côte d'Opale
Marie-Noëlle RIMAUD, Professeur associé, Marketing, commerce, Groupe Sup de Co La Rochelle
Bernard SCHÉOU, Maître de conférences en économie, Université de Perpignan – *Via Domitia*
Olivier SIROST, Professeur des Universités, Socio-anthropologue au LES / CETAPS, Université de Rouen
Philippe VIOLIER, Professeur des Universités, Géographe au sein de l'UMR ESO, Directeur de l'IMIS - ESTHUA, Université d'Angers.



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mercredi 16 mars 2016

- 9h00 Accueil
- 9h30 - 9h45 Ouverture du congrès
- 9h45 - 10h25 Conférences invitées - La question du droit et du tourisme ?
- 10h30 - 11h10 Conférences invitées - Etat des lieux économique du tourisme sur le littoral
11h10 - 11h30 Pause Café
- 11h35 - 12h15 Conférences invitées - Approche territoriale et effets spatiaux du tourisme littoral
- 12h15 - 12h35 Débat avec la salle
12h45 - 13h45 : Buffet
- 14h00 - 15h30 Valorisation du tourisme durable dans les espaces littoraux et maritimes (Session plénière)
15h30 - 16h00 : Pause Café
- 16h00 - 17h30 Sessions parallèles :
- Session A La connaissance de la valorisation touristique des ELEM (Espaces Littoraux et Maritimes)
 - Session B Autorisations, partenariats et labellisations (Accessibilité, aménagements, réglementations)
- 18h00 Réception à la Mairie de Boulogne sur Mer (sous réserve)
- 19h30 Repas programmé pour les intervenants (sous réserve)

Jeudi 17 mars 2016

Possibilité d'une visite à Capécure, tôt le matin, pour les courageux ...

- 9h00 - 9h30 Restitution des deux sessions de la veille
- 9h30 - 10h30 Séance plénière - La dimension opérationnelle du tourisme durable
10h30 - 10h45 : Pause Café
- 10h45 - 11h45 Séance plénière - La dimension opérationnelle du tourisme durable
- 11h45 - 12h15 Débat avec la salle
12h15 - 13h45 : Buffet
- 14h00 - 15h15 Table ronde 1 - Les usages sur le DPM jusqu'à la bande des 300 m. en mer.
15h15 - 15h30 : Pause Café.
- 15h30 - 16h30 Table ronde 2 - Usages et fonctions des ports de plaisance.
- 16h30 - 17h00 Débat avec la salle.
- 17h00 Conclusions du colloque.

Vendredi 18 mars 2016 :

Sortie de terrain prévisionnelle :

- Matin : Étapes et son port de plaisance GG 62 (à confirmer)
- Midi : Repas au Chatillon, Capécure
- Après-Midi : Deux caps, Grand Site de France